

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

JEUDI 8 DECEMBRE 2016 à 20 HEURES
Au siège de la Communauté de Communes
120 Route d'Uzès prolongée
30500 SAINT-AMBROIX

L'ordre du jour est le suivant :

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS**

- Installation du nouveau conseil communautaire et élection du Président
- Détermination du nombre de Vice-Présidents
- Election des Vice-Présidents
- Détermination du nombre de membres du bureau
- Election des membres du bureau

ADMINISTRATION GENERALE

- Délégations au Président
- Indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents
- Election des membres de la CAO
- Election des membres de la CLECT
- Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Pays Cévennes
- Désignation des délégués au SMIRITOM
- Désignation des délégués au Syndicat Mixte AB CEZE
- Désignation des délégués au S.M.D Gestion des cours d'eau
- Désignation des délégués au SICTOBA
- Désignation des délégués au Syndicat Mixte DFCI du Mont Bouquet
- Désignation des délégués au PLIE Cévenol (2+2)
- Désignation des délégués à l'Agence de Développement Alès Myriapolis
- Désignation des délégués à la Mission Locale Jeunes
- Désignation des délégués au GIP CUCS Piémont Cévenol
- Indemnité du Receveur
- Autorisation permanente de poursuites
- Demande de subvention au titre du Fonds Social Européen
- Cession de Parcelles ZAE Fabiargues

LES FINANCES

- Subvention à l'EPIC Intercommunal pour 2017
- Financement complémentaire pour le Centre de Développement Culturel pour 2016
- Acompte de subvention aux associations pour début 2017
- Subvention « Itinérances-Festival du Cinéma », action « Quartiers en Lumière »
- Subvention Maison du Commerce et de l'Artisanat pour 2017
- Mise en non-valeur titre OM
- Décision modificative N°03-2016 sur le budget principal
- Décision modificative N°02-2016 sur le budget ZAE Fabiargues

LE PERSONNEL

- Création d'un poste d'animateur territorial principal 1^{ère} classe (avancement de grade)
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe (avancement de grade)
- Création d'un poste de chargé de mission « Environnement »
- Création d'un poste de chargé de mission « Développement durable »
- Régime indemnitaire pour la filière culturelle (adjoint du patrimoine)

LE TOURISME

- Transfert de personnel et créations de poste
- Mise à disposition de personnel et de locaux à l'EPIC communautaire

Comptant sur votre participation,

En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame MOURARET Brigitte, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.
Olivier MARTIN



PS : La note de synthèse sera transmise le lundi 5 décembre aux délégués communautaires